

EXTRAIT D'UN RAPPORT

DE

M. J. JULIN

Ingénieur en chef, Directeur du 8^{me} arrondissement des mines, à Liège,

SUR LES TRAVAUX DU 1^{er} SEMESTRE 1909

Charbonnage de la Grande-Bacnure. — Siège Gérard-Cloes, à Liège. — Installation d'un lavoir pour ouvriers.

Animée des sentiments aussi louables que généreux dont ont fait preuve, depuis longtemps déjà, la plupart des grandes sociétés charbonnières du bassin de Liège, la société anonyme des charbonnages de la Grande-Bacnure vient, à son tour, de mettre un lavoir pour ouvriers à la disposition du personnel de son siège Gérard-Cloes, à Liège.

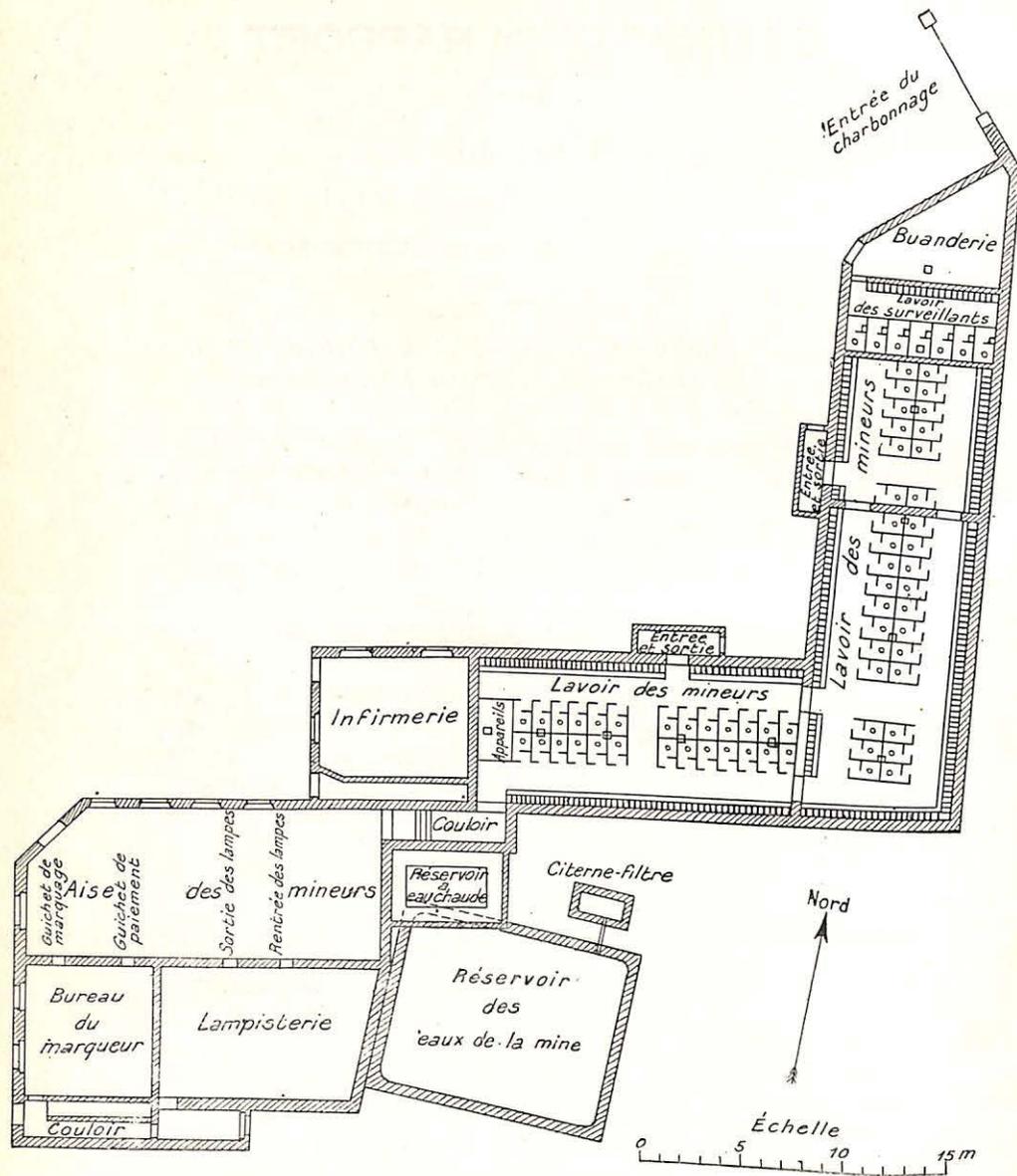
Cette installation, représentée au plan ci-contre, m'est décrite par M. l'Ingénieur **G. Raven** dans les termes suivants :

« L'installation nouvelle a été complètement logée dans des bâtiments existants, qui, autrefois, abritaient les ateliers, écuries, etc., bâtiments qui ont été modifiés et légèrement agrandis. Elle présente par ce fait une disposition assez spéciale justifiée pour l'utilisation des dits bâtiments.

» Outre le lavoir des ouvriers, l'installation comporte encore un lavoir pour les surveillants, une buanderie, une infirmerie, une aise pour les ouvriers, une lampisterie et un bureau pour le marqueur.

» **LAVOIR DES OUVRIERS.** — Il est logé dans trois salles dont deux se trouvent dans le prolongement l'une de l'autre, la troisième se raccordant aux précédentes à peu près à angle droit. Toutes ces salles, qui communiquent entre elles, ont 7 mètres de largeur et 37^m50 de longueur totale. Elles sont couvertes d'une toiture ordinaire sur charpente en bois.

» Sur une hauteur de 2^m25, les murs intérieurs sont recouverts d'une couche de ciment de 25 millimètres d'épaisseur ; la partie



supérieure de ces murs, ainsi que la toiture, sont plafonnées. Les parties cimentées qui ne sont pas cachées par les armoires sont peintes à la couleur émail.

» Les trois salles comprennent 60 cabines disposées dans le milieu sur deux rangées adossées l'une à l'autre. Le long des murailles sont montées les armoires; ces dernières sont au nombre de 482.

» Les cabines sont de dimensions réduites : 1^m00 sur 1^m00.

» Un couloir formé par des cloisons disposées en chicane et dans lequel sont fixés deux crochets, précède chaque cabine.

» Les cloisons limitant les cabines sont hautes de 2 mètres; elles sont en tôles galvanisées montées sur supports en petits fers profilés et peintes à la couleur émail de même teinte que celle recouvrant les murs.

» Les douches se manœuvrent de l'intérieur des cabines au gré des ouvriers.

» Les armoires sont à parois latérales en tôles pleines et portes en tôles pleines et perforées. Elles mesurent 0^m90 de hauteur, 0^m30 de largeur et 0^m40 de profondeur; elles renferment chacune trois crochets de suspension.

» Fixées au mur du lavoir, en deux rangées superposées, elles sont montées à une certaine hauteur au-dessus du sol, sur châssis métalliques, auxquels sont adaptées des banquettes.

» Le sol des diverses salles est constitué d'un monolithe en béton armé recouvert d'une couche de ciment de 25 millimètres d'épaisseur; il présente une double pente vers l'axe du bâtiment, où sont placés, sous la cloison séparant les deux rangées de cabines, huit sterfputs par lesquels s'écoulent les eaux sales.

» Pendant le jour, l'éclairage est assuré par des fenêtres ménagées tant dans l'un des murs que dans la toiture; un certain nombre de ces dernières peuvent s'ouvrir de manière à assurer l'aérage des salles.

» Pendant la nuit, les salles sont éclairées par neuf becs à gaz Auer.

» L'ouvrier, en arrivant au charbonnage, dépose ses habits propres dans l'armoire qui lui est réservée; il ferme celle-ci au moyen d'un cadenas dont il conserve la clef.

» En remontant de la mine, il se déshabille presque complètement avant de pénétrer dans sa cabine. Après le bain, il s'y habille sommairement; il revêt simplement un pantalon qu'il a, avant de se laver, suspendu à l'un des crochets qui se trouvent dans le couloir

servant d'antichambre à la douche; il va ensuite continuer sa toilette près de son armoire.

» La durée d'occupation de la cabine est ainsi de cinq minutes par ouvrier.

» Tout le personnel du fond, soit au maximum 240 ouvriers de jour et 145 de nuit, plus quelques ouvriers de la surface, utilisent l'installation nouvelle.

» Il faut remarquer que les ouvriers remontent de la mine à raison de vingt par trait et que la durée complète de la remonte, manœuvres comprises, est en moyenne de trois minutes. Le nombre de cabines est donc amplement suffisant.

» **LAVOIR DES SURVEILLANTS.** — Cette salle, de 7 mètres de long sur 3^m50 de large, renferme sept cabines adossées à l'un des murs. Ces cabines sont identiques à celles des ouvriers; elles sont toutefois un peu plus profondes et ont une banquette dans le couloir qui sert d'antichambre. Elles sont, en plus, pourvues d'une porte qui ne peut se fermer ni à clef, ni au verrou.

» Les surveillants disposent, pour renfermer leurs vêtements, de vingt et une armoires installées contre la muraille, vis-à-vis des cabines. Ces armoires sont plus hautes que celles des ouvriers: leur hauteur est de 1^m70.

» L'aérage, l'éclairage et l'évacuation des eaux se font comme dans la salle précédente.

» Les divers locaux sont chauffés au moyen de radiateurs à ailettes alimentés par de la vapeur à basse pression.

» Dans les salles des ouvriers, ces radiateurs se trouvent sous les banquettes, le long des armoires; dans la salle des surveillants, ils sont disposés sous les armoires et au-dessus des cabines.

» Afin d'éviter les courants d'air, des sas sont établis aux portes d'entrée du lavoir des ouvriers.

» Les bains sont alimentés par de l'eau de la mine filtrée passant successivement dans trois bassins.

» Les appareils de réglage du chauffage de l'eau des bains, ainsi que des locaux, se trouvent installés dans l'une des salles, contre le mur de l'infirmerie.

» L'entretien de l'installation exige un homme de jour et un de nuit.

» L'installation a été fournie par la maison Gits et C^{ie} de Liège, Bruxelles, Lille et Paris; elle est, en principe, identique à celle du charbonnage de la Batterie, décrite précédemment.

» L'INFIRMERIE comporte une salle de 7 mètres sur 6, éclairée par quatre fenêtres et renfermant une civière portative, trois lits et une armoire à médicaments.

» Elle est chauffée au moyen de radiateurs alimentés par de la vapeur à basse pression; pendant la nuit, elle est éclairée au gaz.

» Les autres salles ne présentent rien de particulièrement intéressant.

» Il y a lieu de féliciter le charbonnage de la Grande-Bacnure d'avoir installé ce lavoir; tous les ouvriers l'utilisent avec la plus entière satisfaction. »